

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 4 septembre 2008

L'an deux mille huit le jeudi quatre septembre à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Pauline Noé, Maire.

Présents : Pauline NOE, Marie-Christine DELAGE-FINCK, Félicia AMISSE, Jacqueline CORNETTE, Nathalie ROULET, Alexandra NOMPEX, Virginie DELOUME, Didier ANDRIEUX, François BOURGOIN, Patrick LAFARGE, Laurent PELLERIN, Jean-Luc PLAINFOSSE, Eric VERGER, Jean-Claude SAUSSEAU.

Absent excusé : Pierre MAROLLEAU

Madame Nathalie ROULET est nommée secrétaire.

Choix d'un devis pour la location et la maintenance d'un photocopieur MPC 2000

Madame le Maire propose location/mois : DSB 132,61 € H.T et Net Makers pour 150 € H.T. Maintenance : DSB 0.010 € la copie en noir et blanc et 0.075 € la copie couleur, Net Makers 0.0099 € la copie en noir et blanc et 0.0989 la copie couleur. Après délibération le Conseil choisit DSB : format A4 pour l'écho, 4 magasins, la maintenance connectique et pas l'agrafage. Le Conseil donne tout pouvoir à Madame le Maire pour signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Election d'un délégué collège des élus pour le Comité National d'Action Sociale (CE pour le personnel communal)

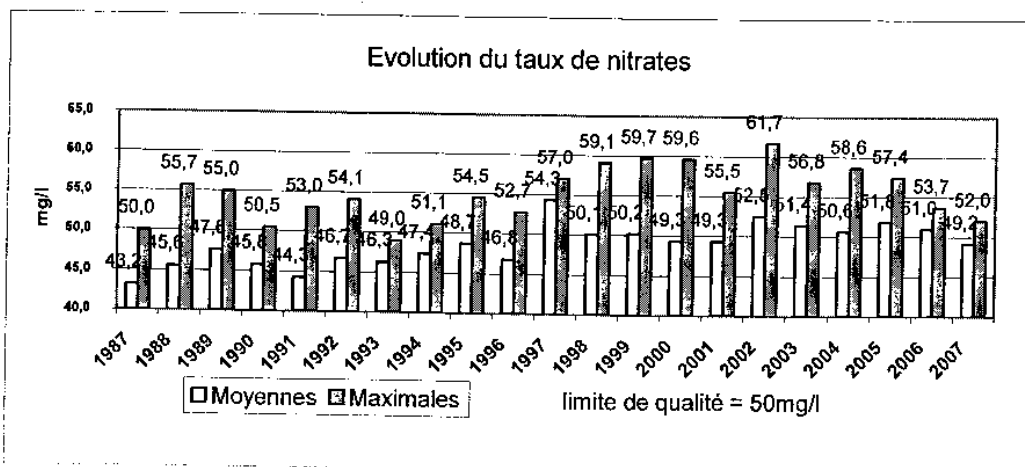
Madame ROULET Nathalie est élue à l'unanimité.

Renouvellement de la convention avec le Centre de Gestion

Convention pour le remplacement de la secrétaire de mairie absences justifiées. Après délibération, le Conseil municipal donne son accord.

RAPPORT SUR L'EAU – 2007

Le rapport de la DDASS sur la qualité des eaux distribuées en 2007 par le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP) de Foussignac* fait état d' « une eau dure, de bonne qualité bactériologique, présentant des teneurs faibles en fluor permettant la supplémentation chez les jeunes enfants. Les teneurs en produits phytosanitaires sont inférieures aux limites de qualité depuis 2003. Les teneurs en nitrates (maximales) sont non conformes. En juin 2008 l'installation de traitement d'élimination des nitrates sera mise en service ».



Le syndicat a réalisé un investissement de 1,5 millions d'euros pour la construction de l'unité de dénitrification, mise en service le 2 juin 2008.

La teneur moyenne de **turbidité** (eau trouble) a été de 0.06 NFU (0.07 l'an dernier) pour une limite de qualité fixée à 2.

La teneur moyenne en **chlore** sur la commune de Chassors a été de 0.07 mg/l pour une limite de qualité fixée à 0.1.

Le 1^{er} janvier 2007, le contrat d'affermage avec VEOLIA a été renouvelé pour 12 ans.

Le **rendement** dit « primaire » (volume facturé / distribué) s'est légèrement dégradé, passant de 71.6% en 2006 à 70.5% en 2007, proche de l'engagement contractuel de l'exploitant (au moins 70% en 2013).

Le nombre d'abonnés (2.992) a augmenté de 1% alors que le volume total consommé (298.606 m³) a diminué de 4.7%, poursuivant la tendance observée en 2006. La consommation moyenne est de 100 m³ par abonné par an (133 litres par habitant et par jour).

Pour un foyer consommant 120 m³ d'eau par an, la facture (hors assainissement) a augmenté le 1^{er} janvier 2008 de 2.85% et le prix du m³ est de 2.18 €.

* Le SIAEP de Foussignac alimente en eau potable 12 communes dont Chassors, mais Jamac n'en fait pas partie. Le forage se situe à Triac.

Délibération redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de distribution de gaz

C'est une nouvelle redevance décret n°2007-606 du 525 avril 2007. GDF fait une proposition pour une somme de 403,87 €. Le Conseil n'ayant pas assez d'information et demande l'avis de l'AMF. La décision est reportée au prochain conseil municipal.

Informations diverses

1. Réunions pour la sécurité des villages. Dates retenues 17 septembre 2008 à 18 h 30 Villeneuve, 20 h 30 Luchac, le 18 septembre 2008 18 h 30 Chassors, 20 h 30 Guîtres salle de l'ancienne Mairie de Chassors. La distribution des invitations est à faire.
2. L'appartement de l'école devrait être libre début novembre 2008. Recherche de nouveaux locataires de préférence avec enfants. L'appartement comprend 4 chambres, 2 salles de bains à l'étage, et une cuisine et un salon au rez-de-chaussée et un garage non attenant. Loyer actuel 560 €/mois charges comprises sauf électricité.
3. Différents travaux à faire : réfection de la rue du Puits, les travaux de renforcement de canalisation d'eau sont terminés. Reprendre contact avec les artisans qui ont été validés du dernier conseil pour la menuiserie du presbytère, les huisseries de portes....
4. Fin de l'appel d'offres fixé le 12 septembre 2008 pour les retours, actuellement 6 demandes.
5. travail du centre Samuel : Des élus les rencontreront prochainement pour réorganiser et planifier leur travail. Le centre Samuel n'est pas habilité pour certains travaux exemple taille des grands arbres. Le conseil demande l'intervention d'une entreprise professionnelle ponctuellement. La commission patrimoine devra étudier la localisation des travaux pour cette entreprise.
6. Le club de L'Age d'Or est dissout. La commission des associations devra étudier le devenir du local, diverses associations en ont déjà fait la demande.
7. Les prochaines élections politiques se dérouleront à la salle de la Pointe la Préfecture l'ayant validé comme bureau de vote.
8. Problème de vandalisme : casse d'un lampadaire derrière la mairie, vasques en pierre descellées devant la salle des fêtes, bris de verre (bouteilles de bière) derrière la mairie, branches d'arbres cassées place de la Mare à Guîtres, vitres des coffrets de gaz cassées, plaque d'égout retournée derrière la mairie.

*demande à être
dans l'annuaire
l'existence de la
pour rep. en 10/10/11
salle de la Préfecture*

9. Ecole une nouvelle Directrice a été nommée Madame DODIN pour un effectif d'une centaine d'enfants.

10. Le club de pétanque demande l'autorisation de poser un Tivoli en bordage de 13 mètres sur 18 sur le terrain de pétanque d'octobre à février. Cette construction demande un permis, refus du conseil.

11. Repas du 3^{ème} Age est prévu le 14 décembre 2008. Traiteur Charente Réception, animateur Phono-Laser coût 305 €.

12. Matériel de prêt : Renouvellement des tréteaux, prévoir le nettoyage des tables et 2 bancs sont à réparer.

13. Création d'une commission Sécurité Incendie : responsable Didier ANDRIEUX, membre Patrick LAFARGE. Après les vendanges prévoir une rencontre avec le capitaine de Jarnac.

14. Illumination de Noël manque des fiches raccords voir avec le SDEG, voir pour pose de prises supplémentaires. Achat de nouvelles décorations ou créations par les employés communaux. Et la commission patrimoine déterminera les lieux de pose des sujets.

15. Fermeture de l'Imprévu : Le conseil souhaiterait racheter la licence IV pour qu'elle ne disparaisse pas de la commune.

16. Après le vol du grand drapeau de la mairie, prévoir l'achat d'un nouveau drapeau.

17. Approbation du compte-rendu du 27 juin 2008.

annulation du " " du 9 juillet

Questions diverses

1. Problème d'éclairage de la rue de Guîtres la lumière reste allumée tard dans la nuit. Il est envisagé de fermer les armoires électriques de l'éclairage public avec des cadenas. Voir avec le SDEG pour le coût.

2. Rue de Montjourdain problème de stationnement. Il est demandé de prendre des photos à différent moment de la journée qui serviront de preuve pour la gendarmerie.

3. Problème d'écoulement d'eaux pluviales dans le fossé rue des Vergers. La commission voirie devra faire le nécessaire.

4. Villeneuve stationnement illicite d'une caravane sur la voie publique. Une enquête est en cours pour trouver le propriétaire et la faire évacuer.

5. Sortie de Luchac Route de Sigogne ~~une~~ ^{une} branche d'arbre gêne la visibilité du carrefour, avec l'accord du propriétaire, un agent communal ~~le~~ ^{la} coupera.

6. Un élu demande la visite du fossé du SIVOM entre le paradis et le Bois rosé.

7. Un élu a constaté que l'entretien des chemins blancs communaux et mitoyens sont remblayés qu'à moitié, voir avec l'autre commune pour une entente.

8. Place des Arnauds les poches jaunes sont à déposer la veille du ramassage et non plusieurs jours à l'avance, cela sera noté dans l'écho.

9. La commission du Personnel se réunira le mercredi 24 septembre à 16 h 30. Elle rencontrera le personnel.

10. la majorité du Conseil demande l'annulation de la liste de la commission des impôts directs. Une nouvelle liste sera délibérée lors du prochain conseil municipal.

Levée de la séance à 0 h 36 .

Arbre d'été

Achat de
tableau - pl
de sché

Arbre à se plan

Rôle du
SIVOM de Champé
ou du Meunier